

Politique sur l'utilisation du logo de la WACC

Approuvé par les administrateurs

Septembre 2019

La WACC a lancé un nouveau logo en novembre 2013. Il appartient à WACC Royaume-Uni (UK).

Le logo

Le logo est composé de deux parties intégrées: l'élément graphique et les éléments de texte.



L'élément graphique est un hélix à quatre couleurs représentant à la fois le monde et le monde des communications, avec deux vagues partielles à gauche représentant les signaux sortants. Les éléments de texte sont l'acronyme WACC et le slogan «communication pour toutes et tous».

Les éléments de texte sont disponibles en anglais, espagnol et français, ainsi que dans des versions contenant le nom des associations régionales de la WACC.

Les logos sont disponibles en formats horizontal et vertical.

Les logos sont également disponibles en échelle de gris (noir et blanc) pour être utilisés lorsque la couleur n'est pas une option.

Politique

La WACC cherche à utiliser de manière appropriée et cohérente son logo afin de promouvoir son identité et son image de marque.

La WACC, ses associations régionales, ses membres et ses partenaires de projet sont libres d'utiliser le logo de la WACC conformément à cette politique et à condition que les directives graphiques suivantes soient respectées:

- * Dans la mesure du possible, le logo doit être utilisé en couleur.
- * Le logo et le texte doivent être utilisés ensemble, comme défini.
- * Le caractère ne doit pas être modifié ni remplacé par un autre.
- * Les proportions du logo et du texte doivent être conservées.

- * Le logo ne doit pas être reproduit sous forme d'image négative.

1. Utilisation

a) Le logo de la WACC peut être utilisé aux fins officielles de la WACC liées à son travail et à sa mission. Ces objectifs peuvent inclure: correspondance officielle, site Web, panneaux, documents, formulaires de candidature, offres d'emploi, publications, annonces, annonces publiques, Prix, certificats, objets de promotion et de protocole officiels et autres utilisations approuvées.

b) Sur le papier à en-tête, le logo de la WACC doit apparaître bien en évidence, de préférence en haut de la page. Le nom complet de l'organisation (Association mondiale pour la communication chrétienne) doit figurer dans un pied de page avec d'autres détails pertinents.

c) En accord avec WACC Royaume-Uni (UK), les membres et partenaires de la WACC peuvent reproduire le logo de la WACC pour indiquer leur affiliation avec la WACC, mais en aucune manière qui puisse suggérer que le membre ou le partenaire représente l'association.

d) Les associations régionales peuvent utiliser la version du logo qui inclut le nom approprié.

2. Autorité

a) Le logo de la WACC, y compris le slogan, est la propriété exclusive de la WACC et peut être affiché ou utilisé uniquement pour les activités officielles de la WACC par l'Association, ses associations régionales, ses membres et ses partenaires de projet. Le logo ne peut être affiché ou utilisé par d'autres personnes, organisations ou entités qu'avec le consentement écrit de la WACC.

b) Le secrétaire général s'assurera que cette politique est suivie et a l'autorité en vertu de cette politique pour autoriser l'utilisation du logo.

c) Une décision d'autoriser ou de refuser l'utilisation du logo peut faire l'objet d'un recours devant le conseil d'administration de la WACC.

3. Utilisation interdite

La politique de la WACC est que le logo de la WACC soit utilisé sans modification et de manière appropriée. Les exemples d'utilisation interdite incluent, sans toutefois s'y limiter, les suivants:

- * Reproduction du logo de la WACC sur des supports non destinés à un usage officiel.
- * Approbation non autorisée par la WACC d'un individu ou d'une organisation ou de ses activités.
- * Utilisations commerciales non autorisées, y compris la mise en place du logo sur l'emballage du produit ou sur tout article destiné à la vente.
- * L'utilisation par un individu du logo à des fins autres que la reconnaissance de l'adhésion ou la participation à des projets et activités de la WACC.
- * Intégrer ou combiner le logo de la WACC avec un autre logo.